



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 15 juin 2026
(49)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui, à 13 h 2, dans la pièce B30 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable David M. Arnot (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Arnot, Batters, Clement, Dalphond, Dhillon, Hay, Miville-Dechéne, Osler, Oudar, Pate, Prosper et Simons (12).

Autres sénateurs présents : L'honorable sénateur Wells (*Alberta*) (1).

Participent à la réunion : Dana Phillips et Allison Lowenger, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 9 juin 2026, le comité poursuit son examen de la teneur du projet de loi C-16, Loi modifiant certaines lois en matière pénale et correctionnelle (protection de l'enfance, violence fondée sur le sexe, délais et autres mesures).

TÉMOINS :

Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry :

Emilie Coyle, directrice générale conjointe.

Elder Justice Coalition :

Me Heather Campbell Pope, avocat.

Association canadienne des libertés civiles :

Me Shakir Rahim, directeur, Programme de justice pénale.

Association provinciale des maisons et services de transition de la Saskatchewan :

Crystal Giesbrecht, directrice de recherche (*par vidéoconférence*).

À titre personnel :

Miriane Bergeron, chargée de projet pour une cellule d'intervention rapide;

Alison Irons (*par vidéoconférence*);

Me Lincoln Caylor (*par vidéoconférence*).

Emilie Coyle, Heather Campbell Pope, Shakir Rahim et Lincoln Caylor font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 14 h 10, la séance est suspendue.

À 14 h 14, la séance reprend.

Alison Irons, Crystal Giesbrecht et Miriane Bergeron font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 15 h 12, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Vincent Labrosse